



Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Etat de collocation et inventaire

Date de publication: SHAB 02.09.2022

Date d'échéance prévue: 02.09.2024

Numéro de publication: KK04-0000028782

Entité de publication

Office des faillites du canton de Neuchâtel, rue de l'Epervier 4, 2053 Cernier

Etat de collocation Lexabb S.à r.l. en liquidation

Débiteurs:

Lexabb S.à r.l. en liquidation
CHE-112.391.593
rue de Saint-Nicolas 10
2000 Neuchâtel

Remarques juridiques:

Le créancier qui conteste l'état de collocation parce que sa production a été écartée en tout ou en partie ou parce qu'elle n'a pas été colloquée au rang qu'il revendique intente action contre la masse devant le tribunal du lieu de la faillite, dans les 20 jours qui suivent la publication du dépôt de l'état de collocation. S'il conteste une créance ou le rang auquel elle a été colloquée, il dirige l'action contre le créancier concerné.

Publication selon les art. 221, 249 et 250 LP.

Délai de contestation de l'état de collocation: 20 jours

Fin du délai: 22.09.2022

Lieu de dépôt des documents:

Office des faillites du canton de Neuchâtel,
rue de l'Epervier 4, P.O.B. 64, 2053 Cernier,
2053 Cernier

Remarques:

But : Conseils, services et développement de projets dans les domaines fiscaux et juridiques ; conseil aux entreprises ; exécution de toutes prestations administratives et techniques dans ces domaines.